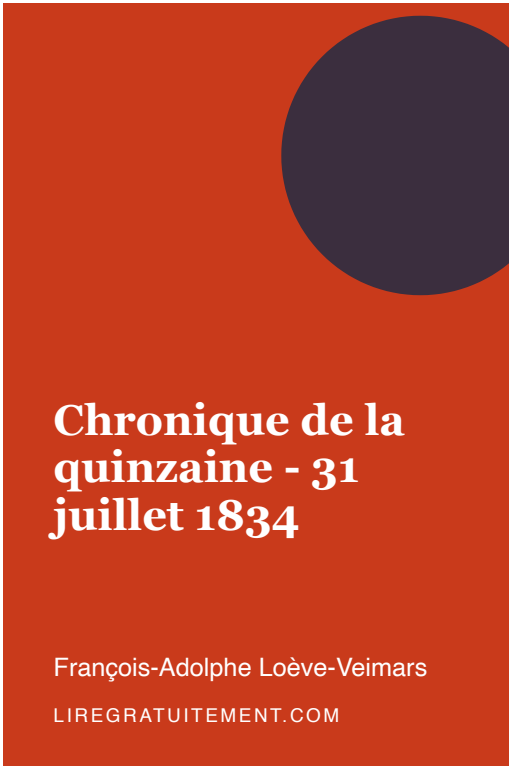


Chronique de la quinzaine - 31 juillet 1834

François-Adolphe Loève-Veimars

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

Chronique de la quinzaine - 31 juillet 1834

Retour à la liste

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 juillet 1834.

La retraite du maréchal Soult n'a pas tardé à confirmer le récit que nous faisions de toutes les intrigues qui avaient eu lieu parmi ses collègues pour l'expulser du ministère. Trois jours après la publication de notre Revue, on lisait dans le journal ministériel : « La santé du maréchal Soult, épuisée par quatre années de travaux et d'importans services, exigeait qu'il prît du repos. Il a présenté hier sa démission, que le roi n'a acceptée qu'avec le plus vif regret. » Cette démission, nous l'avions déjà dit, avait été déjà acceptée huit jours avant, pendant la scandaleuse discussion du conseil, au sujet d'Alger, dont nous avons fidèlement rapporté les détails. Mais l'affaire d'Alger n'a été que la goutte de trop qui a fait déborder le vase déjà plein depuis long-temps.

La présidence du maréchal Soult, bien que fictive, représentait tout un système : le pays comprimé par une armée de quatre cent mille hommes, qu'on se proposait d'augmenter à chaque émeute, et cette armée elle-même, comprimée par une inflexible doctrine d'obéissance passive. Le ministère ne s'était fait nul scrupule d'avouer hautement ce système. On l'a vu, après les derniers événemens d'avril, venir demander aux chambres une augmentation de soldats et de subsides, pour renforcer l'armée d'occupation qu'il a levée contre le pays, pour assurer son régime de conquête

intérieure ; et, d'un autre côté, tous les actes du maréchal Soult envers l'armée témoignent, de reste, de sa rigueur envers elle. Ce double système a-t-il cessé à la retraite du maréchal Soult ? Il n'est pas possible de le croire. Depuis quatre années que le vieux maréchal était censé diriger les affaires de la France, rien n'avait pu ébranler son pouvoir et son crédit, rien, ni le scandale de ses marchés, ni les fautes que lui faisaient faire si souvent sa dureté et sa colère, ni l'ignorance complète des questions politiques qu'il étalait à tout propos à la tribune. D'où vient donc qu'un souffle de M. Thiers ait pu renverser si facilement ce colosse ? Le nain David a terrassé le géant Goliath, sans avoir même eu la peine de prendre une fronde. Mais on s'en étonnera moins quand on saura que depuis long-temps M. Thiers minait le terrain sur lequel marchait le maréchal Soult. Au château, on ne voulait d'abord rien entendre contre le maréchal, tant on était convaincu que le trône reposait entièrement sur le vainqueur de Toulouse. C'était le maréchal Soult qui avait organisé cette armée sur laquelle on compte, non pas seulement pour se défendre contre les factions, mais pour terrasser ses adversaires politiques, s'ils parvenaient à conquérir la majorité dans les chambres. Cette armée avait marché à Lyon, à Paris, sous les ordres du maréchal, elle eût marché partout ; le maréchal était son chef naturel et son créateur, lui seul pouvait la manier. On n'eût pas dormi une heure de bon sommeil si l'on n'avait senti près de soi le maréchal Soult, cette vieille et solide épée de chevet, dont la seule présence écartait tout danger. Cependant M. Thiers travaillait chaque jour à détruire cette idée ; chaque jour, sa voix grêle s'insinuait plus profondément dans l'oreille royale. Il y glissa avec une rare persévérance des lamentations perpétuelles sur les embarras que la prodigalité du maréchal Soult causait au ministère ; il parla, sans

rire et sans se troubler, du mauvais effet que produisait le mystère des pots-de-vin et des fournitures ; il montra l'impossibilité de créer un nombre d'émeutes suffisant pour répondre aux innombrables demandes de crédit que traînait à sa suite le ministère de la guerre ; et enfin, un jour qu'en réponse à toutes ses plaintes, on lui opposa la nécessité de se conserver, à tout prix, l'appui d'un homme dont la défection eût entraîné celle de l'armée, M. Thiers s'engagea à prouver, dans les vingt-quatre heures, que l'armée était lasse du régime violent et brutal auquel l'avait mise le maréchal Soult, et que si ce régime continuait encore quelque temps, des régimens entiers finiraient par se révolter. M. Thiers avait ses preuves toutes prêtes. La police du ministère de l'intérieur avait été chargée de les recueillir dans toutes les garnisons, dans toutes les places de guerre. Il fut reconnu que le régime d'administration militaire du maréchal, qu'on regardait comme le beau idéal de la discipline, était un intolérable et dangereux despotisme. Les pièces étaient si abondantes, si concluantes, qu'il fallut bien se rendre. La reconnaissance a peu de cours en certains lieux, comme on sait. Dès qu'on vit que le maréchal n'était pas indispensable, dès qu'on se fut assuré qu'on pouvait dormir et régner sans lui, il fut sacrifié. On n'attendit plus que l'occasion, et l'occasion ne se fit pas attendre.

Quelques journaux ont donné une explication très nette et très exacte de la conduite du maréchal Soult dans l'affaire d'Alger. Il est très vrai que le maréchal Soult songeait uniquement à placer à la tête du gouvernement d'Alger, en qualité de gouverneur civil, son fils, le marquis de Dalmatie, et qu'il ne cherchait qu'à créer des obstacles aux autres candidats, lorsqu'il appuyait le maréchal Molitor, dont le roi combattait secrètement la nomination, ce que le maréchal Soult savait mieux que personne. Ce n'est qu'un peu

tard, et après la retraite du maréchal Soult, que cette découverte fut faite au ministère qui en a tressailli de joie. On nous assure que c'est un des anciens collègues du maréchal, qui a dicté lui-même à un écrivain de l'opposition la note qui a paru dans plusieurs journaux à ce sujet, note où l'on s'attache surtout à prouver que le maréchal Soult était bien loin d'avoir à cœur les intérêts de l'armée, comme le supposaient quelques belles ames. Les intérêts qui ont occupé constamment, exclusivement le maréchal Soult, ce sont les siens propres ; sa vie est une suite de dévoûmens à cette sainte cause, la seule qu'il n'ait jamais trahie et qu'il ne trahira jamais.

On continuera donc de menacer le pays par le moyen de l'armée, comme on faisait du temps du maréchal Soult, mais pour l'armée on se relâchera un peu de la rigueur avec laquelle on la tenait en bride. Le choix du maréchal Gérard est fort bien approprié à ce système. D'un naturel conciliateur et bienveillant, le maréchal Gérard volera toujours, dans les limites de la justice, pour les mesures de douceur et d'accommodement, et en même temps, on compte sur la faiblesse de son caractère, pour l'entraîner malgré lui, quand on sera décidé à porter de rudes coups.

Ces deux traits de caractère que nous signalons, ont déjà eu l'occasion d'éclater dans le peu de jours que le maréchal Gérard a passés au ministère depuis la retraite du maréchal Soult. D'abord, dans la première circulaire du ministre de la guerre où le maréchal Gérard tient un peu le langage du maréchal Soult, ou pour mieux dire de M. Persil, lettre peureuse, hargneuse, hostile contre la nation, peu digne de celui qui l'a signée, et qui lui a été évidemment arrachée par les hommes qui se sont déjà mis en train d'exploiter le laisser-aller de son esprit. En revanche, le

beau côté du nouveau ministre s'est montré dans la mesure qui vient d'être arrêtée au conseil, à l'égard des sous-officiers de l'armée, et qui reçoit déjà un commencement d'exécution. Dans le portefeuille que le maréchal Soult remit aux mains du maréchal Gérard, se trouvait un rapport sur les sous-officiers de l'armée, et particulièrement sur les sous-officiers de cavalerie qui ont été arrêtés récemment en Lorraine, et traduits devant la cour des pairs. Dans ce rapport, on rappelait que la plupart des sous-officiers, aujourd'hui en activité, sont des jeunes gens entrés comme simples soldats au service en 1830, immédiatement après la révolution de juillet, et qui étaient alors, les uns avocats ou étudians en droit, les autres commis ou voués à des professions libérales. À cette époque, une guerre semblait inévitable, et tous ces jeunes gens s'étaient enrôlés dans l'espoir d'un avancement rapide ; leur éducation les éleva bientôt, en effet, au grade de sous-officier que la paix les a empêchés de franchir.

C'est parmi eux que fermentent surtout les idées républicaines, qui, pour un grand nombre, se résument dans la pensée d'obtenir une épaulette. Le rapport concluait à la mise en retraite de toutes ces jeunes têtes dangereuses pour l'armée, et cette conclusion était fortement approuvée par le maréchal Soult. Le maréchal Gérard a pensé, au contraire, que le retour de tous ces sous-officiers dans leurs familles ne ferait que répandre le mal au lieu de l'éteindre, et il a décidé qu'un certain nombre de promotions au grade de sous-lieutenant seraient faites dans cette classe qu'on voulait proscrire ; ce travail paraîtra très prochainement.

Au reste, la présidence du maréchal Gérard ne changera rien à la direction qui avait été précédemment donnée aux affaires. Les négociations diplomatiques ne seront pas plus soumises à M. de

Rigny qu'elles ne l'étaient à M. de Broglie ; M. Thiers ne continuera pas moins de tourner les lois, faute de courage pour les violer ; M. Persil ne sera pas moins acharné contre la presse, et le télégraphe ne jouera pas moins à la bourse pour les ministres, que par le passé. Tous les changemens qui pourraient encore survenir dans le ministère n'auraient pas plus d'importance que celui-ci, à moins qu'ils ne fussent provoqués d'une manière immédiate par la chambre ; ce n'est qu'un ministère sorti de la volonté d'une chambre indépendante qui pourrait avoir lui-même assez d'indépendance pour n'être pas une simple assemblée de commis à qui l'on délaisse les affaires secondaires, et dont on recueille seulement l'approbation assurée d'avance, pour les grandes décisions qui se prennent dans une autre sphère. Certes le maréchal Gérard est un homme plein de dignité et d'honneur, qui ne se laisserait pas réduire de propos délibéré au rôle de mannequin politique ; sa présence au conseil et surtout au ministère de la guerre est même un sûr garant contre toutes les choses honteuses qu'on serait tenté de proposer ou de faire ; mais on a compté sur la fidélité de son amitié, sur son dévouement, et il faut bien le dire, sur sa paresse, pour le détourner de toutes ses grandes résolutions. Le maréchal a posé, comme avait fait Casimir Périer, certaines conditions de gouvernement, nous n'en doutons pas ; mais ce n'est pas tout que de faire ses conditions, il faut apporter, comme Périer, la volonté et l'énergie nécessaires pour les faire exécuter, et c'est là justement ce qui manque au maréchal Gérard.

Lord Melbourne, qui est arrivé de son côté, et contre notre attente, au poste de premier ministre, est un homme d'honneur et d'un noble caractère ainsi que le maréchal Gérard, et si celui-ci était réellement président du conseil et ministre dirigeant, il leur

serait facile de s'entendre. Mais lord Melbourne, qui a un singulier trait de conformité avec le maréchal Gérard, nous voulons dire un penchant décidé à l'indolence et au repos, ne gouvernera peut-être pas plus l'Angleterre que le maréchal Gérard ne gouvernera la France. Il faut avoir vu, dans l'intimité, lord Melbourne étendant sans cesse les bras comme au sortir du sommeil, et s'interrompant à chaque mot par un demi-bâillement qui ferait honneur à un nabab, pour être bien convaincu que sous son ministère, c'est lord Brougham, l'homme le plus actif du royaume, qui sera l'âme et le bras du cabinet anglais. Lord Brougham, whig modéré, a cependant des intérêts communs avec la démocratie, ce que n'avait pas lord Grey, et il trouvera plus de facilité que le dernier ministre à faire passer certaines mesures désagréables au roi, si lord Melbourne, que sa naissance rattache de si près au souverain, se charge d'être son éditeur responsable.

La quadruple alliance, à peine naissante, a reçu un rude échec par le départ de don Carlos pour l'Espagne. On a beaucoup accusé M. Gisquet de négligence en cette affaire ; mais la police de M. de Talleyrand était seule en défaut dans cette circonstance. C'était à l'ambassadeur de France de prévenir son gouvernement que don Carlos avait quitté l'Angleterre, et non pas au préfet de police à Paris. M. de Talleyrand n'en était cependant pas à son apprentissage, et l'on devait croire qu'il avait appris depuis longtemps à garder les rois d'Espagne.

M. Pozzo di Borgo était mieux instruit, dit-on, et l'on assure, mais peut-être nous trompons-nous, que dans le petit nombre de visites rendues à Paris par don Carlos, l'ambassadeur de Russie a eu la sienne. Mais comme on ne pouvait arrêter un membre du corps diplomatique, dans la colère qu'on a éprouvée en haut lieu,

on s'est vu forcé de se borner à l'arrestation de M. Jauge. M. Jauge était coupable, il est vrai, d'avoir ouvert publiquement un emprunt en faveur d'un gouvernement insurrectionel, opposé à un gouvernement reconnu par la France, et l'on avait pour soi l'arrestation de M. Rougemont de Lowemberg, motivée en 1825 par une pareille demande d'emprunt, faite au nom de la junte apostolique ; mais il paraît certain que c'est la baisse des cortès que nos ministres ont voulu emprisonner dans la personne de M. Jauge. On parle de pertes considérables faites par l'un d'eux qui aurait voulu suivre de trop près les opérations de M. de Rothschild. Un receveur général qui reçoit de droit les confidences du ministre, est aussi fortement engagé dans ce désastre. Il est question de très grosses sommes, ce qui prouverait que le télégraphe a été souvent favorable à ceux qu'il traite aujourd'hui si rudement.

Quant aux affaires d'Espagne, nous pouvons affirmer que les légitimistes de France en sont, à cette heure, uniquement aux conjectures sur la situation de don Carlos, et que le ministère n'est guère plus avancé. Les nominations des cortès annoncent une représentation qui laissera loin derrière elle les dernières cortès d'Espagne, et il est impossible de prévoir quels seront ses premiers actes. Ils seront peut-être tels qu'un jour nous aurons le curieux spectacle du gouvernement de juillet, intervenant comme la restauration en Espagne, pour maintenir le principe monarchique et s'opposer à la propagation des doctrines libérales qui pourraient lui venir des Pyrénées. Les troubles de Madrid ont déjà causé beaucoup d'inquiétude à notre ministère, et l'on s'est demandé si un gouvernement qui n'a pas le pouvoir de réprimer de pareilles scènes dans sa capitale offre de sûres garanties. Le gouvernement de la régente en est à ses journées de décembre ;

on travaille ici à le faire arriver à son 13 mars ; mais la tâche est bien difficile.

Àl'intérieur, peu de faits nouveaux, grâce au ciel ; la dissolution de la garde nationale de Strasbourg, trentième ou quarantième répétition d'une mesure dangereuse et impolitique qui se répète depuis deux années sur tous les points de la France ; la célébration des fêtes de juillet, remarquable par l'empressement que le peuple a mis à honorer ses morts, et par la manière tout impériale dont la royauté des barricades a festoyé ses sujets, et enfin l'ouverture des chambres, qui a lieu aujourd'hui, ont attiré successivement l'attention. La chambre nous occupera particulièrement, mais elle est à peine ouverte, et nous remettons à en parler plus au long jusqu'après ses premiers actes.

P. S. Nous sortons de la séance d'ouverture. Le discours du roi a produit peu d'impression ; mais en revanche, ce qui en produisait beaucoup, c'est que, dans les comités bien informés de la chambre, il était question d'une modification ministérielle assez grave. Le parti doctrinaire du cabinet se retirerait devant la coterie de police et de château de M. Thiers, unie à la fraction du tiers-parti personnifiée en M. Dupin.

On proposait à M. Guizot de lui laisser l'instruction publique, avec le titre de grand-maître de l'Université. Jusqu'ici M. Guizot refusait.

M. de Rigny quitterait également les affaires étrangères, et M. Persil les sceaux.

Le maréchal Gérard conserverait la présidence du conseil. Ces changemens se feraient sous son influence.

Quoi qu'il en soit des résultats, voici les faits :

Il y a guerre avouée entre M. Persil et M. Thiers.

Rivalité sourde entre M. Thiers et M. Guizot ; incompatibilité entre M. Guizot et la coterie Dupin ;

Et au-dessus de tout cela une présidence occulte, dominant de son action inconstitutionnelle tous les actes, toutes les démarches du cabinet.

Il faut qu'une telle situation ait un terme.

— M. Damiron vient de publier une nouvelle édition de son Histoire de la philosophie française au xix siècle. Le morceau le plus important, ajouté à ces deux volumes, est une défense étendue du système d'éclectisme adopté par l'auteur. Les trois doctrines qui se partagent aujourd'hui le domaine de la philosophie, à savoir : le sensualisme, le spiritualisme et l'école théologique, sont résumées avec une grande netteté et attaquées avec une impartialité remarquable. Ces deux volumes, ainsi complétés, forment une digne introduction à la Psychologie et à la Morale du même auteur.

— Nous avons sous les yeux les dernières livraisons de l'Histoire parlementaire de la révolution française, publiée par MM. Buchez et Roux. C'est toujours, comme au début de l'entreprise, le même désintéressement et la même conscience. Tous les documens originaux, puisés aux sources les plus diverses, composent un tableau animé des opinions et des partis. C'est sans contredit l'ouvrage le plus sérieux et le plus instructif qui ait paru jusqu'ici, entre toutes les histoires qui traitent de la même

époque, et le seul qui dispense de toute autre lecture. Nous lui consacrerons prochainement un article étendu.

Sources et licence

Texte : https://fr.wikisource.org/wiki/Chronique_de_la_quinzaine_-_31_juillet_1834. Domaine public ; transcription Wikisource CC BY-SA 4.0. Mise en forme : liregratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.